

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

Coloured pages/  
Pages de couleur

Pages damaged/  
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/  
Pages détachées

Showthrough/  
Transparence

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Continuous pagination/  
Pagination continue

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
							✓				

# L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'EDUCATION ET D'INSTRUCTION

"Rendre le peuple meilleur"

PARAISSANT LE 1er ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-propriétaire

C.-J. MAGNAN, Assistant-rédacteur

Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction ou l'administration, devra être adressée à J.-B. Cloutier, 148, rue St. Olivier, Québec.

**SOMMAIRE : Pédagogie :** Errata. — Conférence pédagogique. — Du choix des livres : la géographie (suite et fin). — Le nouveau surintendant à l'École normale Laval. — Centième conférence des instituteurs de Montréal (suite). — **Partie pratique :** Instruction religieuse. — Langue française : orthographe et grammaire : I, Dictée : Le matin — II, Dictée : L'ar buste mutilé — III, Dictée : Les pionniers de l'Amérique du Nord. — Mathématiques : Arithmétique et Algèbre. — Langue anglaise. — Tenue de livres. — **Divers :** Variétés. — Ouvrages reçus. — Avis aux candidats au brevet d'enseignement. — Annonces.

## Conférence pédagogique

La cent dixième réunion des instituteurs de la circonscription de l'École normale Laval aura lieu samedi, le 25 du courant, à l'endroit ordinaire.

Voici le programme de cette réunion :

1<sup>ÈRE</sup> SÉANCE à 9½ hrs. du matin. — Ordre de cette séance : 1<sup>o</sup> *Présentation d'une adresse d'adieu* à l'honorable M. Ouimet, ancien surintendant de l'Instruction publique, et *Réponse* de M. Ouimet.

2<sup>o</sup> *Présentation d'une adresse de bienvenue* au nouveau surintendant, l'honorable P. Boucher de La Bruère, et *Réponse* de M. de La Bruère.

3<sup>o</sup> *Election des officiers* de l'Association : 1e le président, 2e le vice-président, 3e le secrétaire, 4e le trésorier, 5e le délégué à la commission administrative du fonds de retraite, 6e les membres du comité de régie.

4<sup>o</sup> Lecture du procès-verbal de la dernière réunion.

5<sup>o</sup> *De la différence qu'il y a entre l'épellation syllabique et la lecture par épellation phonique.* — M. N. Lacasse.

2<sup>E</sup> SÉANCE à 2 hrs de l'après-midi. — Ordre de cette séance : 1<sup>o</sup> *Une leçon d'écriture penchée.* — M. A. Talbot.

2<sup>o</sup> *Enseignement de la géographie.* — M. J.-D. Frève.

3<sup>o</sup> *Sujet de discussion : Comment doit-on enseigner la langue maternelle concentriquement ?*

## ERRATA

Dans les *Explications* de la *Dictée III* du dernier numéro de l'*Enseignement primaire*, page 250, deuxième colonne, 21e ligne, AU LIEU DE : "les proportions dans lesquelles *entre* les deux métaux," LISEZ : "les proportions dans lesquelles *entrent* les deux métaux."

Le 15 avril dernier nous avons annoncé que le jour de la plantation des arbres était fixé au 20 du courant pour la partie Est de la province. Cette date a été changée depuis, et samedi le 4 du présent mois sera observé comme jour des Arbres dans la division Est qui comprend les comtés d'Arthabaska, Beauce, Bellechasse, Bonaventure, Champlain, Charlevoix, Chicoutimi, Dorchester, Gaspé, Kamouraska, Lac-St-Jean, Lévis, L'Islet, Lotbinière, Matane, Mégantic, Montmagny, Montmorency, Nicolet, Portneuf, Québec (cité), Québec (comté), Rimouski, Saguenay, Saint-Sauveur, Témiscouata et Wolfe.

Tous les membres de l'Association se feront un devoir, sans doute, d'assister à cette réunion qui promet d'être exceptionnellement intéressante. MM. les inspecteurs d'écoles sont respectueusement invités à se rendre en aussi grand nombre que possible à la prochaine conférence.

Par ordre  
C.-J. MAGNAN,

Président de l'Association des instituteurs catholiques de Québec.

1er mai 1895.

### Du choix des livres

#### Douzième article

#### GEOGRAPHIE

Comme je l'ai dit dans mes deux derniers articles, l'enseignement de la géographie doit être entièrement intuitif dans le commencement. Les leçons-types que j'ai données serviront aux jeunes institutrices pour en faire elles-mêmes un grand nombre d'autres sur le même plan et préparer ainsi leurs élèves à aborder avec avantage l'étude des cartes murales ou du globe terrestre.

Pour préparer les enfants à cette transition, il faudra s'efforcer de leur faire comprendre, par des explications claires et précises, que, si l'on peut représenter l'école, ou le terrain sur lequel elle est située, en figurant les pieds par des pouces ou des huitièmes de pouces, on peut également représenter des étendues de terres en réduisant les lignes de cent fois, mille fois, et plus, selon le cas.

Quant aux notions préliminaires, il est préférable de se servir d'un globe plutôt que d'une mappemonde, car les enfants pourront beaucoup mieux se former une idée de la rotondité de la terre et de ses deux mouvements, de la position respective des continents, des mers, des grands cercles et des

petits cercles, de l'axe, des zones, qu'en apprenant à les connaître sur une surface plane, étendue sur le mur.

On pourrait peut-être objecter que le plan que je propose est impraticable, attendu que, jusqu'à présent, on ne trouve des globes que dans quelques-unes de nos écoles modèles. C'est bien vrai, mais pourquoi n'en aurait-on pas dans toutes les écoles ?

Je conviens que la chose aurait été impossible autrefois, car le moindre petit globe se vendait trois ou quatre piastres, mais aujourd'hui c'est bien différent. On peut se procurer chez nos libraires, pour la modique somme de *cinquante centins*, un joli globe de huit pouces de diamètre, avec monture et inclinaison de la terre, sur lequel l'enfant peut apprendre sans effort toutes les notions préliminaires, les continents, les mers, les grands fleuves, les îles, etc., etc., beaucoup mieux que sur les meilleures mappemondes. Je vous le demande, chers lecteurs, y a-t-il dans toute la province de Québec une municipalité assez pauvre pour ne pouvoir destiner cinquante centins à l'achat d'un globe pour la plus humble de ses écoles ? assurément non ! Je profite de l'occasion pour attirer l'attention de MM. les inspecteurs et celle des autorités scolaires sur ce point.

Voyons un peu la position différente où se trouvent deux maîtres d'égal talent, dont l'un n'a qu'une mappemonde et l'autre un globe, pour commencer à enseigner la géographie.

L'un montre sur le mur la carte et dit : "Mes enfants, ceci représente la terre qui est ronde comme une boule." Les élèves se regardent et disent à demi-voix, si elle n'est représentée que par les deux hémisphères de la mappemonde. Non elle n'est pas ronde, elle est plate.

L'autre tient à la main le globe et dit : "Mes enfants, cette boule que je tiens dans mes mains représente la terre sur laquelle nous vivons."

Les enfants ont compris du premier coup la parole du maître, parce qu'ils se sont formé, de prime-abord, une idée intuitive de la forme de la terre.

On conçoit que l'étude des notions préliminaires de la géographie est beaucoup plus facile sur le globe que sur la carte.

Prenons par exemple les deux mouvements de la terre.

Pour le mouvement de rotation, on fait faire au globe une révolution sur son axe, de droite à gauche, en se tenant la figure tournée vers le sud, et l'on explique aux enfants que, pendant vingt-quatre heures, la terre opère un mouvement semblable.

Quant au mouvement de translation, on trace une ellipse sur le plancher et l'on place une bougie ou une lampe au centre, en leur disant que cette bougie ou cette lampe représente le soleil par rapport à la terre.

On en fait le tour le globe à la main, et on leur fait comprendre que pour parcourir cette ellipse, la terre tourne sur elle-même trois cent soixante-cinq fois, c'est-à-dire une année.

Mais il ne suffit pas d'avoir à la classe cet objet scolaire, il faut aussi savoir s'en servir, c'est pourquoi je crois devoir donner ici, pour l'avantage des jeunes institutrices, la manière de procéder avec des jeunes commençants.

### *Première leçon sur le globe.*

Le maître tenant à la main le globe dit :

— Mes enfants, la boule que voici représente la terre sur laquelle nous vivons.

Quelle en est la forme ?

E.— Elle a la forme d'une boule.

M.— C'est bien, mais nommez-moi d'autres objets qui ont cette forme.

E.— Une pomme, une orange...

M.— Dites maintenant comment cette boule est soutenue sur son pied.

E.— Par une broche qui la traverse.

Le maître faisant tourner le globe de droite à gauche dit :

— Comme cette boule, la terre tourne en elle-même en vingt-quatre heures, c'est-à-dire pendant un jour et une nuit, et l'on appelle ce mouvement, rotation.

— Comment appelez-vous le mouvement que fait la terre en vingt-quatre heures ?

E.— On l'appelle mouvement de rotation.

M.— En faisant un tour sur elle-même chaque jour, la terre fait la même chose que cette boule, (il la fait tourner) mais elle n'est pas soutenue par aucun appui, cependant on a imaginé une ligne qui la traverse absolument comme cette broche que voici (il la montre) et cette ligne imaginaire s'appelle *axe*.

L'endroit où l'axe perce la terre s'appelle pôles.

Le maître les montre sur le globe.

— Combien y en a-t-il ?

E.— Deux, Monsieur.

M.— Il dit en les touchant alternativement du doigt : celui-ci se nomme le *pôle arctique* et celui-là, *pôle antarctique*.

Il montrera avec la baguette les deux pôles sur la mappemonde en les faisant nommer par les enfants.

On suivra la même marche pour faire distinguer les terres et les eaux ; on fera remarquer que les terres n'occupent que le quart de la surface du globe, que les eaux en occupent le reste, c'est-à-dire les trois quarts.

On continuera par les mêmes procédés à faire apprendre aux enfants à connaître l'*équateur*, les *tropiques*, les *cercles polaires*, les cinq *zones*, etc., etc., en alternant du globe à la mappemonde et *vice versa*.

Quand les élèves seront devenus familiers avec les premières notions préliminaires de la géographie, ainsi enseignées intuitivement, on tracera sur le plancher de la classe comme je l'ai dit plus haut, une ellipse dont on marquera la ligne qui la forme de quatre points pour indiquer les endroits où se produisent

les *solstices* et les *équinoxes*, c'est-à-dire les quatre saisons.

On placera au centre de l'ellipse un élève avec une lampe ou une bougie qu'il tiendra à la même hauteur que le globe tenu par le maître, qui dira :

Mes enfants, outre son mouvement diurne ou rotatoire, la terre en accomplit un autre autour du soleil en trois cent soixante et cinq jours et six heures, en décrivant dans cette marche un cercle absolument semblable à celui que je viens de tracer sur le plancher.

Il promène ensuite le globe, en le faisant en même temps tourner sur lui-même ; tout autour de l'ellipse, et arrêtant à chaque point marqué où il aura écrit d'avance bien lisiblement les mots *printemps*, *été*, *automne*, *hiver*. A chaque point d'arrêt, il expliquera comment se produisent les saisons, et au moyen de la lumière de la bougie, il fera comprendre aux élèves pourquoi, dans l'hémisphère boréale, le printemps et l'été, on a les plus longs jours, tandis que l'automne et l'hiver les jours sont plus courts que les nuits.

Ces exercices oraux et pratiques pourront se continuer pour apprendre aux enfants les continents, les mers, les fleuves, les grands fleuves, etc., etc.

Pendant que l'enfant parcourt la série de ces leçons simples, faciles, amusantes et familières, il a le temps d'apprendre à bien lire, et l'on pourra alors lui mettre un manuel de géographie entre les mains.

Quand au choix de ce manuel, je n'en connais pas de plus facile ni de plus didactique que celui de M. Toussaint, quoiqu'il y en ait plusieurs autres qui ont aussi un mérite réel.

Faut-il faire apprendre le manuel mot à mot ? Je répéterai ici ce que j'ai déjà dit pour les autres branches. *Il faut que le professeur professe*, c'est-à-dire, qu'il faut que le maître explique oralement et sur la carte chaque leçon, et le livre ne sert que pour

fournir aux élèves les expressions exactes pour formuler correctement les choses déjà apprises.

Le maître doit aussi élaguer les paragraphes qui sont au-dessus de la portée de l'enfant, car plusieurs ne disent absolument rien à son esprit.

J.-B. CLOUTIER.

### Le nouveau Surintendant de l'Instruction publique à l'École normale Laval

Le 24 du mois dernier, l'honorable M. P. Boucher de La Bruère, le nouveau surintendant de l'Instruction publique, visitait officiellement l'École normale Laval. Il fut reçu dans la grande salle de récréation par M. le Principal, MM. les professeurs et les élèves de cette institution. Deux anciens professeurs, MM. Toussaint et Cloutier, assistaient à cette belle démonstration.

Après un morceau de musique exécuté par M. G. Gagnon, M. le Principal donna lecture de l'adresse suivante :

A l'honorable

PIERRE BOUCHER DE LA BRUÈRE ;

Monsieur le Surintendant,

L'École normale Laval est heureuse de vous souhaiter la bienvenue et de vous présenter, avec ses félicitations les plus sincères, ses plus respectueux hommages.

La charge de Surintendant de l'Instruction publique, grande de responsabilités très délicates à raison des intérêts divers auxquels elle doit pourvoir, est aussi extrêmement honorable par les attributions qu'elle confère. Vos états de service et comme journaliste et comme président du Conseil législatif, votre intégrité reconnue de tous et avec les convictions religieuses qui vous distinguent, nous inspirent une légitime confiance dans l'efficacité de votre administration. Nous tenons à vous assurer tout de suite, Monsieur le Surintendant, de notre bonne volonté, de notre

sympathie, de notre dévouement ; et nous espérons que votre bienveillance ne nous fera pas défaut dans la tâche quelquefois pénible qui nous incombe. Vous êtes en pays ami. L'attachement que nous avons eu pour votre prédécesseur distingué vous est une garantie que nous saurons reconnaître vos services. S'il nous était permis de traduire nos sentiments par un aphorisme emprunté aux traditions monarchiques, nous dirions volontiers : Le roi est mort, vive le roi : Même avec une joie d'autant plus parfaite que l'heureux démissionnaire en a pour longtemps encore, nous l'espérons, à méditer les années éternelles, et promet de jouer dans une nouvelle sphère un rôle prépondérant et des plus honorables.

Permettez-nous, Monsieur le Surintendant, de vous exprimer les vœux sincères que nous formons tous pour votre santé, le bonheur de votre famille et la durée de votre administration : *Ad multos annos*.

Ecole Normale Laval, 24 avril 1895.

L'Honorable M. de La Bruère fit la magnifique réponse que voici :

Monsieur le Principal

et Messieurs,

J'accepte avec empressement l'accueil sympathique que vous voulez bien me faire, et je vous remercie du fond du cœur des souhaits de bienvenu que vous me présentez avec tant de bienveillance.

Il a plu au gouvernement de m'appeler à la charge de Surintendant de l'Instruction publique. La responsabilité qui pèse sur mes faibles épaules est telle, et mes devoirs sont si multiples, que j'ai besoin, comme vous le dites, de la bonne volonté, de la sympathie et du dévouement de ceux qui s'occupent d'enseignement dans notre province, afin de rendre plus facile et plus efficace la tâche que j'ai à accomplir. Aussi, suis-je heureux de vous entendre dire que, de votre part, ces sentiments ne feront point défaut, ils me sont acquis à l'avance comme ils l'étaient à mon distingué prédécesseur.

J'aurai surtout le regard sur vous, Messieurs de l'Ecole normale ; car, professeurs et élèves, vous avez chacun un but à atteindre. Vous répandez l'instruction ou la recevez com-

me beaucoup d'autres maisons d'éducation ; mais à l'Ecole normale, la fonction que vous avez à remplir a un caractère spécial : c'est ici que se forment les instituteurs qui auront à se répandre dans les villes ou les campagnes pour distribuer à la jeunesse le pain de l'intelligence. Cette formation dépend beaucoup de ceux qui la donnent et des principes qu'ils inculquent à leurs élèves.

Jusqu'à présent l'Ecole normale Laval a eu pour la diriger des prêtres du plus grand talent. Je citerai Mgr Horan, Mgr Langevin, l'abbé Lagacé, Mgr Bégin, et l'abbé Rouleau, le Principal actuel. Les élèves de cette institution ont puisé, sous la direction et dans les enseignements de ces hommes, les meilleures notions sur le caractère à donner à l'instruction, et ce fut une grande et patriotique idée que de placer le prêtre à la tête de maisons comme la vôtre.

Il y en a dans le monde qui ont peur du prêtre ; nous, dans la province de Québec, nous devons réagir contre le courant anti-clérical et conserver à notre enseignement le caractère religieux qu'il a possédé jusqu'à présent, ce qui n'exclut ni le progrès ni les réformes à opérer.

Le rôle d'instituteur est un rôle bien noble et bien grand. Il ne peut être confié qu'à ceux qui sont dignes par leur caractère et leurs aptitudes d'être les suppléants de la famille, car vous le savez, l'éducation de l'enfant appartient à la famille.

Vous, Messieurs les élèves, vous ne sauriez trop vous pénétrer de la grandeur de votre mission, et vous en comprendrez l'importance en regardant autour de vous. Parmi vos professeurs vous en avez qui, pour me servir d'une expression ordinaire, ont vieilli sous le harnais ; ils ont voué leur existence à la formation de la jeunesse et, par leur dévouement, leurs travaux pédagogiques, l'amour de leur profession, ils ont rendu à leur pays des services signalés. Permettez-moi de vous en citer quatre seulement, vous saurez bien compléter la liste ; je veux parler des vénérables MM. Toussaint, Lacasse, Cloutier et Létourneau.

Si je parle en ces termes des directeurs et des professeurs passés et présents de votre institution, ce n'est pas qu'ils aient besoin de mes éloges ; leurs œuvres répondent par

elles-mêmes, mais c'est pour accentuer ma pensée davantage, lorsque je dis : surtout sur vous, Messieurs de l'École normale, le Surintendant jettera ses regards comme étant les instituteurs qui sont appelés à faire prospérer nos écoles et ouvrir larges les portes du temple de l'instruction, en préparant les nouvelles générations aux luttes de la vie et en semant dans le cœur et l'esprit de vos élèves les sentiments et les idées qui font les hommes à convictions saines, et les citoyens utiles à leur pays.

Laissez-moi, en terminant, vous dire que je suis très sensible aux vœux que vous formez pour ma santé, le bonheur de ma famille et la durée de mon administration.

Québec, le 24 avril 1895.

BOUCHER DE LA BRUÈRE,  
Surintendant de l'Instruction publique.

Un élève de l'école modèle présenta à M. le Surintendant un magnifique bouquet.

Le cœur des élèves, sous la direction de M. G. Gagnon, chanta une belle cantate avec beaucoup d'attraits et de précision, et M. le Surintendant termina la séance en donnant un grand congé.

**Centième conférence de l'Association  
des Instituteurs de la circonscription  
de l'École normale Jacques-Cartier, tenue le 24  
et le 26 janvier 1895**

(Suite)

La nomination de ce dernier officier était d'une extrême importance, et je ne doute pas que l'on ait pris toutes les précautions nécessaires pour y appeler un homme qualifié sous tous les rapports. Ce fut Jean-Baptiste Meilleur, un des fondateurs du collège de l'Assomption, auteur de lettres appréciées sur l'Éducation et reconnu comme entièrement dévoué à cette cause si précieuse, qui avait tant besoin de recevoir alors une impulsion vigoureuse, dont on fit l'heureux choix, et qui fut appelé à remplir cette importante fonction.

L'on sait que l'imposition des taxes est toujours mal vue, et celle qui s'appliquait

à l'instruction, devait être frappée de la même défaveur dans une trop grande partie de la province. Il était donc important que le Surintendant de l'Éducation fût en état, par son énergie, son travail, sa valeur personnelle enfin, de faire disparaître les préjugés et d'appliquer la loi dans tout son fonctionnement. Travailleur infatigable, Monsieur Meilleur se mit à l'œuvre avec un dévouement qui lui fit le plus grand honneur et lui mérita de vivre dans le souvenir de ses compatriotes canadiens.

Ses rapports et ses circulaires sont des œuvres que l'on consulte toujours avec le plus grand intérêt. Ils sont les témoins indiscutables de son grand dévouement à la cause de l'Éducation.

Parlant de la taxe dans un de ses rapports il dit : " La coercition, pour l'objet de l'Éducation, est comme la loi criminelle qui n'obère et n'occupe nullement les honnêtes gens ; elle ne contraint que les personnes indifférentes, apathiques ou mal disposées. "

L'on se souvient probablement que ceux qui s'opposaient dans le temps à cette taxe scolaire, reçurent le nom " d'éteignoirs " et l'on vit Monsieur Meilleur, toujours prêt à repousser les prétentions injustifiables de ces personnes si mal inspirées.

Il fait également valoir dans ses rapports, l'établissement d'un journal d'éducation, la nomination d'inspecteurs et aussi la création d'une école normale ; et à propos de cette dernière, il dit, dans son rapport de 1848 : " Cependant je suis d'opinion qu'il devient nécessaire d'établir et de maintenir en opération une bonne école normale pour le Bas-Canada. J'ai demandé dans mon rapport de 1846 une mesure législative pour cette fin et je crois devoir renouveler encore cette demande, car les besoins d'une école spéciale pour pousser les jeunes gens à l'enseignement, sont les mêmes. "

Il était aussi convaincu, que des associations d'instituteurs, comme la vôtre, devaient être également instituées et voici ce qu'il dit dans ce même rapport :

" Il y a déjà plus de deux ans, des instituteurs instruits et qui savent apprécier mes recommandations et l'importance de leur état, se sont formés, sous le patronage du Surintendant de l'Éducation, en deux asso-

ciations distinctes, dont l'une pour le district de Québec et l'autre pour celui de Montréal, associations qui comprennent près de quatre-vingts membres actifs, tous occupés des moyens de s'instruire mutuellement, de se former eux-mêmes et rendre les autres instituteurs plus utiles."

Monsieur Meilleur n'oublia pas non plus, dans ses rapports, de parler du traitement des instituteurs, et cela dans le but d'engager les gouvernements à leur donner une rétribution digne de leurs utiles fonctions. Parlant de l'enseignement moral et religieux dans nos écoles, il dit: "Le but de l'éducation, c'est de perfectionner l'homme et de le rendre plus propre à remplir ses devoirs envers Dieu, envers la famille, envers la société et envers lui-même. Tout système ayant un autre but serait subversif des grands principes sur lesquels repose la société, et sans lesquels une nation ne saurait jamais être forte, grande et prospère. Puis citant Guizot, qui, lors de la discussion d'un plan d'instruction primaire pour la France, disait: "Vous avez admis l'enseignement moral et religieux comme partie essentielle de l'enseignement primaire, mais, messieurs, l'enseignement moral et religieux n'est pas comme une leçon de lecture ou de calcul, à une heure déterminée, et dont il n'est pas question après. L'enseignement moral et religieux est continu. Ce qu'il faut, c'est que l'atmosphère de l'école soit morale et religieuse. A cette condition seulement, vous aurez dans les écoles un enseignement vraiment moral et religieux. Il arrive un âge où les sciences deviennent le but des études, mais dans les écoles primaires, si vous ne fondez pas l'enseignement moral et religieux, vous n'atteindrez pas le but. Est-ce que le maître n'ouvre et ne ferme pas l'école par la prière? Quand il apprend à lire aux enfants, n'est-ce pas dans le catéchisme? Quand il leur apprend l'histoire, n'est-ce pas dans l'Écriture-Sainte? L'instruction religieuse, en un mot, s'associe à tous les actes, se mêle à toutes les heures de l'école primaire. Prenez garde à un fait qui n'a jamais éclaté avec plus d'évidence qu'à notre époque. Le développement de l'intelligence, quand il est accompagné du développement moral et religieux, fait naître des sentiments d'ordre et de soumission aux

lois, et fonde la grandeur et la prospérité de la société. Le développement intellectuel tout seul développe des principes d'insubordination, de désordre, et fait courir de grands dangers à la société."

C'est en décembre 1878, que cet éducateur inoubliable et qui rendit tant de services à l'éducation dans notre pays, reçut de vos mains, Monsieur Archambault, les palmes de l'Académie française, que vous aviez obtenues pour lui, pour M. Chauveau et pour moi-même, faisant ainsi servir l'influence que vous donnait la situation méritée que vous aviez su acquérir, pour faire décerner aux hommes publics de votre pays les distinctions si flatteuses que nous envoyait notre ancienne mère-patrie.

En 1856, la voie avait été assez aplanie pour que Sir Georges Cartier, dont l'éloge n'est pas à faire, et le gouvernement de l'époque pussent établir les écoles normales.

M. Chauveau qui avait succédé à M. Meilleur, avait toutes les qualités nécessaires pour aider à la formation de nos écoles normales. Il contribua puissamment à leur succès. L'inauguration de ces écoles fut un événement heureux, qui fait partie désormais de l'histoire de notre pays. Je m'associe avec empressement à tout ce qui a été dit de l'homme distingué, du littérateur et du poète dont on a prononcé l'éloge hier soir en termes si éloquents, et ce matin, dans l'adresse admirable qui vient d'être lue.

Maintenant, Monsieur Archambault, je dois vous dire que je ne crois pas mériter les éloges que vous me faites, mais, sachant que leur source est dans votre cœur, je vous prie d'agréer tous mes remerciements.

Si c'est un moyen pour vous de signaler votre amitié et celle de vos collègues, je puis vous assurer que vous ne faites pas fausse route; car, j'aime, j'apprécie, et je puis dire que j'ai toujours admiré les instituteurs qui, comme vous tous, messieurs, poursuivent leur carrière avec une persévérance, un dévouement et une abnégation dignes de tous les éloges.

Que de déboires ne rencontrez-vous pas dans l'exercice de vos importants devoirs! et on ne sait lequel admirer le plus, de votre constance ou de votre inaltérable désir de rendre votre carrière agréable et utile. Les

obstacles ne vous arrêtent pas et on les dirait plutôt inventés pour tout autres que pour vous, tant vous savez les éviter ou en adoucir la rigueur. Aussi est-ce pour moi un bonheur que d'aider le corps enseignant dans toute la mesure de mes faibles moyens. Oui ! je suis votre ami et l'admirateur sincère de vos travaux si importants et, il faut le dire, si peu rétribués.

Il y a eu des moments de crainte pour nos écoles normales, mais je puis dire que j'ai toujours été leur ami dévoué et que je les ai aidées et soutenues avec vigilance et sincérité. En agissant ainsi, je rendais service à votre chère association qui, je l'espère, continuera à progresser.

Vos conférences sont toujours instructives et je les suivrai autant qu'il me sera possible de le faire.

Je me joins à vous pour reconnaître les nombreux et importants services du digne principal de l'École normale Jacques-Cartier.

Ce savant illustre, mais si modeste, a donné à notre école un reflet dont l'éclat illumine toute notre province. Ses travaux littéraires et historiques le placent au premier rang de nos gloires nationales, et avec vous, je fais des vœux pour que Dieu nous le conserve encore longtemps à la direction de cette institution d'une indispensable utilité dans notre pays.

Je crois qu'il est de mon devoir de mentionner ici, que M. Meilleur, dans ses rapports, parle de l'enseignement polytechnique et il m'a semblé, en 1873, lorsque ma position me fournissait les moyens d'instituer cette école, que l'heure était venue de mettre à exécution le projet de mon regretté prédécesseur, projet dont j'avais apprécié la haute importance et que je considérais comme d'utilité publique. En cela, je fus puissamment aidé par mes collègues dans le gouvernement et par vous-même, Monsieur Archambault, et je puis ajouter, que, grâce au talent de son Directeur et des professeurs qui lui prêtent leur concours, elle a déjà porté des fruits, et qu'elle a rempli une lacune qu'il était intéressant de combler.

Pour vous, mon ami, Monsieur Archambault, nous avons travaillé ensemble plusieurs fois. Plusieurs fois j'ai eu à vous consulter, et toujours vous avez mis à ma disposition, votre savoir et votre expérience.

J'en ai bénéficié. C'était pour moi, des gages précieux, et si je les fais revivre publiquement, au risque d'offenser votre bienveillante amitié, croyez-le, c'est dans le but de vous offrir tous mes remerciements, et d'exprimer l'espoir que des liens si chers ne s'effaceront pas de ma mémoire.

(à suivre.)

## PARTIE PRATIQUE

### Instruction religieuse

#### EXPLICATION DU CATÉCHISME

Q. Qu'est-ce que le péché mortel ?

R. Le péché *mortel* est celui qui donne la *mort* à l'âme, en lui ôtant la grâce sanctifiante, en attirant la colère divine sur elle, et en la rendant digne des peines de l'enfer.

—Le mot mortel signifie ici, "qui donne la mort."

Nous disons que le péché mortel donne la mort à l'âme, non pas pour signifier que l'âme en état de péché mortel est réellement morte car notre âme étant immortelle ne peut cesser de vivre ou d'exister, mais c'est une manière de faire comprendre que le péché mortel prive notre âme de l'état de grâce, et la rend incapable de faire des œuvres méritoires pour le ciel, comme un homme mort qui ne peut plus agir sur la terre.

Etre en état de grâce c'est n'avoir aucun péché mortel dans son âme.

Q. Quand est-ce qu'un péché est mortel ?

R. Un péché est mortel quand on désobéit à Dieu en *matière grave* avec *réflexion suffisante* et *plein consentement* de la volonté.

—*Par matière grave* on entend une chose considérable, un point important de la loi de Dieu. Exemple : blasphémer ; tuer son prochain, c'est désobéir à Dieu en matière grave parce que le respect de Dieu, le respect de la vie du prochain sont des devoirs très importants. Voler un centin ce n'est pas désobéir à Dieu en matière grave, parce que un centin est une chose peu importante.

*Avec réflexion suffisante*, signifie en sachant que ce que l'on fait est très mal.

avec un plein consentement de la volonté veut dire en le faisant bien exprès, ou encore en le faisant alors qu'on est capable de ne pas le faire.

Q. Faut-il beaucoup de péchés mortels pour mériter l'enfer ?

R. Non, pour mériter l'enfer il suffit d'un seul péché mortel.

—Un seul péché mortel qui n'aura pas été effacé par une bonne confession ou par un acte de contrition parfaite conduira donc en enfer pour toujours celui qui l'a commis.

Q. Qu'est-ce qu'un péché véniel ?

R. Un péché *véniel* est une désobéissance à Dieu en matière légère, ou bien en matière grave, mais sans réflexion ou connaissance suffisante ou sans un plein consentement de la volonté.

—Le mot *véniel* veut dire qui peut être pardonné facilement.

On appelle matière légère un point moins important de la loi de Dieu. Pour faire un péché mortel il faut trois choses : 1<sup>o</sup> une matière grave, 2<sup>o</sup> une réflexion suffisante, 3<sup>o</sup> un plein consentement, si l'une de ces trois choses vient à manquer le péché n'est que véniel.

ED. LASFARGUES, *Ptre.*

## Langue française

### GRAMMAIRE ET ORTHOGRAPHE

—

I

#### DICTÉE

##### LE MATIN

A la ferme tout le monde est *debout*. Le coq lance vers le ciel son joyeux *coquerico*. Les poules *caquettent* et *picorent* dans la cour, à côté des *dindons*, qui se *promènent* gravement. Les canards vont en se *dandinant* vers la mare. Près du fumier, le porc se *vautre* en poussant de petits grognements. On ouvre l'étable, et le troupeau va partir au pâturage.

#### EXPLICATIONS

*Debout* : pour levé, réveillé, hors du lit ; —un conte à dormir *debout* ? — *Coquerico* : son chant, un mot dont le son imite le bruit

qu'il désigne ; de même : le *glou glou*, le *tic tac*, etc. — *Caquettent* : de *caquet*, encore un *onomatopé* ; remarque sur la conjugaison ; indiquer d'autres verbes en *eter* doublant ainsi le *t*. — *Picorent* : ramassent de ci, de là, une graine, un vermisseau ; aller à la *picorée*, c'est marauder, prendre des vivres, des fruits. — *Dindons* : ou *dindes*, pour poules d'*Inde*, parce qu'on les a apportées des Indes occidentales. — *Promènent* : signaler l'accentuation du dernier *e* du radical dans certaines formes de la conjugaison. — *Se dandinant* : en se balançant de droite à gauche. — *Se vautre* : se roïle avec plaisir dans la boue. — *Grognements* : donner et faire copier les noms en *ment* désignant les cris des animaux : gloussement, roucoulement, glapissement, braiment et hennissement, etc.

#### EXERCICES

Faire mettre la dictée *au propre* et distinguer les *noms* des *adjectifs*.

## II

### DICTÉE

#### L'ARBUSTE MUTILÉ

Dernièrement je me promenais dans un admirable *vallon* ; c'était un printemps ; tout était en fleurs. Un *cityse* attire mes regards. Vous connaissez ce ravissant arbuste aux *grappes d'or* qui pendent légères et gracieuses à ses *sveltes* rameaux. Arrivé au pied, je vois l'arbre mutilé ; une branche *gisait* à terre avec un reste de fleurs fanées ou foulées ; une bande d'enfants s'éloignait en chantant, des fleurs aux mains et sur la tête. C'est bien de cueillir des fleurs, au moins n'est-ce pas mal ; mais casser la branche pour avoir des fleurs, n'y a-t-il pas là quelque chose comme de l'*ingratitude*, n'est-ce pas un acte d'*imprévoyance*, d'égoïsme et de barbarie. Oui, il y a de l'*ingratitude*, car c'est rendre le mal pour le bien.

A. VESSIOT.

EXPLICATIONS DE MOTS. — *Mutilé* : au sens propre, c'est une personne privée de l'un de ses membres ; au sens figuré, un arbre auquel on a enlevé ses branches, peut donc être dit *mutilé*. — *Vallon* : une *vallée* est une espace

de terre entre des montagnes, un vallon est une petite vallée, des coteaux remplacent les montagnes.—*Cityse* : c'est un arbre ou même un arbuste qui amène des grappes de fleurs jaunes.—*Grappes d'or* : d'or, signifie ici de couleur jaune; on emploie souvent cette expression en lui donnant ce même sens.—*Sveltes* : ce qui est délié, dégagé.—*Ingratitude* : on est ingrat, ainsi qu'il est dit plus bas, quand on rend le mal pour le bien; or, un arbre qui produit ses fleurs pour nous, et que l'on maltraite, devient comme l'objet d'un acte d'ingratitude.—*Imprévoyance* : on ne prévoit pas, on ne pense pas, que plus tard, on pourrait avoir besoin de cet arbre que l'on mutile sans aucune nécessité.

EXERCICES ET ANALYSES.—Souligner les participes passés et en justifier l'orthographe.—Indiquer toutes les phrases ne contenant qu'une seule proposition.—Faire l'analyse grammaticale de cette phrase : *Vous connaissez ce ravissant arbuste, etc., jusqu'à; Arrivé au pied, etc.*

### III

#### DICTÉE

##### LES PIONNIERS DE L'AMÉRIQUE DU NORD

Les Canadiens-français ont été les *pionniers* de ce continent. Les premiers ils l'ont *parcouru* en tous sens alors qu'il n'était qu'une immense solitude, encore dans sa primitive et sauvage beauté. Les premiers ils *ont pénétré* dans les régions *glacées* du pôle; les premiers ils *ont traversé* les Montagnes Rocheuses; les premiers ils *ont foulé* les sables du désert américain et les plaines fertiles qui bordent le golfe du Mexique; leur esprit d'*aventures* les *a portés* si loin qu'il n'est peut-être pas un ravin de l'Ouest qui n'*ait été visité* par ces explorateurs intrépides. Les premiers parmi les hommes *civilisés*, ils *ont donné* des noms aux lacs, aux montagnes, aux fleuves et aux *différents* lieux qu'ils *ont visités*, *baptisant* ainsi une vaste portion du continent; et ces noms, quoique parfois on leur en ait substitué d'autres, moins *appropriés*, rappelleront toujours que cette terre d'Amérique fut tout d'abord une terre française.

L'apparition des Canadiens-français dans l'Ouest remonte à plus de deux siècles. Quelques milliers de colons à peine *étaient groupés* sur les bords du Saint-Laurent, et déjà notre nom *était connu* et *respecté* jusqu'aux confins de la région des grands lacs. Nos missionnaires, *emportés* par une sainte ardeur, allaient évangéliser les infidèles, sous la hutte *glacée* de l'Esquimau, comme sous la loge des habitants primitifs de l'extrême Ouest, plantant le drapeau de la foi à côté de celui des fleurs de lis, et se conciliant l'amitié des peuplades les plus farouches...

Les jésuites se sont particulièrement *fait* remarquer dans cette œuvre de civilisation chrétienne, et l'écrivain américain Bancroft *a pu* dire avec raison que l'histoire de leurs travaux *est liée* à l'origine de toutes les villes célèbres de l'Amérique française, et qu'on ne pouvait *doubler un cap* nouveau ni découvrir une rivière sans que l'expédition *n'eût* à sa tête un jésuite.

JOSEPH TASSÉ,  
(Les Canadiens de l'Ouest).

#### EXPLICATIONS DE MOTS ET EXERCICES.—

*pionniers* : Ceux qui marchent en avant pour commencer des établissements dans un pays neuf.—*l'ont parcouru* : Donnez la raison de l'accord ou du non accord des *participes passés* à mesure qu'ils se présenteront. La règle peut présenter trois cas : 1° *Le participe n'a pas d'auxiliaire* : il est alors comme un *adjectif* et *s'accorde* avec le nom qu'il *qualifie*. 2° *Le participe est accompagné de l'auxiliaire être* : il *s'accorde* alors avec le *sujet* dont il est *attribut*. 3° *Le participe est accompagné de l'auxiliaire avoir* : il *s'accorde* alors avec le *complément direct* s'il *en est précédé*; s'il *en est suivi* il est *invariable*. Remarque : Dans les verbes *pronominiaux* ou *réfléchis*, l'auxiliaire *être* est *mis pour avoir* (par raison d'euphonie); le *participe* s'accorde alors comme s'il avait réellement l'auxiliaire *avoir*.—*d'aventures* : justifiez le pluriel : On veut dire qu'ils avaient *l'esprit tourné aux aventures*. Si l'on mettait le singulier cela signifierait qu'ils *avaient de l'esprit par aventure, par rencontre*.—*différents* : ce mot s'écrit de trois manières : *différent* : adj. qual. : qui n'est pas semblable; *différend*, nom commun : avoir un *différend*, une difficulté, avec quelqu'un par suite

d'une divergence d'opinion ; *différant* : participe présent du verbe différer.—*baptisant* : signifie ici *donnant un nom*, comme on fait en donnant le baptême.—*quoique* : ne pas confondre avec *quoi que* : *quoique* (en un mot) est conjonction et signifie *bien que, malgré que* ; *quoi que* : (en deux mots) signifie *quelle que soit la chose*, alors *quoi* est pronom et *que* conjonction : *Quoi qu'il dise on ne le croit pas*.—*on leur en ait substitué d'autres* : analysez ce membre de phrase : Ordre logique : on ait substitué d'autres noms (en) à ces noms (leur). Cette proposition commençant par la conjonction *quoique* est au *subjonctif*.—*fait* : ce participe suivi d'un infinitif est toujours invariable. Le verbe *faire* suivi d'un autre verbe à l'infinitif forme une expression qu'on pourrait appeler un *verbe composé*. Dans le cas présent on n'a pas le verbe *se faire* suivi du verbe *remarquer*, mais un seul verbe marquant une seule action, *se faire remarquer*.—*doubler un cap* : expression de marine signifiant *en suivre les contours*.—*N'edt* : pourquoi l'accent circonflexe ? ce verbe est au *subjonctif* à cause de la locution conj. *sans que* ; on dirait au pluriel : *sans que les expéditions n'eussent à leur tête...et non pas n'eurent à leur tête*.

## MATHÉMATIQUES

### ARITHMÉTIQUE

1° Un marchand a acheté 100 verges de drap à \$3.60 la verge, qu'il a revendues à \$4 la verge, et 150 verges d'un autre drap à \$4.40 la verge, qu'il a revendues \$4.80 la verge. Combien a-t-il gagné en tout ?

*Solution :*

Prix de vente, par verge, du 1er drap \$4.00—\$3.60 prix d'achat=\$.40 gain par v.

Le gain sur 100 vgs=100×\$.40=40.

Prix de vente, par vg., du 2ème drap \$4.80—\$4.40 prix d'achat=\$.40 gain par v.

Le gain sur 150 vgs=150×\$.40=60.

Gain \$40+gain \$60=\$100.—Rép.

2° Une marchande achète 27 douzaines de pêches à \$.20 la douzaine. On lui en donne 13 pour 12 ; elle en offre gratuitement 15 à des enfants ; quel bénéfice fera-t-elle, si elle vend le reste \$.02 la pièce ?

*Solution :*

$27 \times \$.20 = \$5.40$  prix d'achat.

$27 \times 12 = 324$  nombre de pêches reçues.

$324 - 15 = 309$  ce qui lui reste.

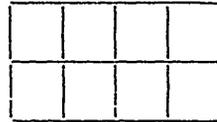
$309 \times \$.02 = \$6.18$ .

$\$6.18 - \$5.40 = \$0.78$  gain.—Rép.

### FRACTIONS

#### Huitièmes

Faites sur vos ardoises une figure comme celle-ci :



En combien de parties égales cette figure est-elle divisée. Quel nom donne-t-on à chacune de ces parties. Combien y a-t-il de chopines dans un gallon ? 8. Combien de chopines dans  $\frac{1}{2}$  de gallon ? 4. Dans  $\frac{3}{4}$  ? 6. Dans  $\frac{1}{4}$  ? 2. Dans  $\frac{2}{4}$  ? 4. Dans  $\frac{3}{4}$  ? 6. Quelle fraction d'un gallon sont 3 chopines ?  $\frac{3}{8}$ . Sont 7 chopines ?  $\frac{7}{8}$ . Sont 5 chopines ?  $\frac{5}{8}$ .

Quels sont les  $\frac{3}{8}$  de 8 ? Les  $\frac{5}{8}$  de 8 ? Les  $\frac{7}{8}$  de 8 ? Les  $\frac{1}{8}$  de 8 ? Etc., etc.

Combien de huitièmes d'oranges y a-t-il dans une orange ? Si vous divisez un objet quelconque en huitièmes combien y aurait-il de parties ?

Combien d'onces dans une livre avoir-du-poids ? 16. Combien d'onces dans  $\frac{1}{2}$  de livre ? Dans  $\frac{3}{4}$  ? Dans  $\frac{1}{4}$  ? Dans  $\frac{2}{4}$  ? Etc.

Trois pommes sont  $\frac{1}{3}$  de combien de pommes ? Deux oranges sont  $\frac{1}{2}$  de combien d'oranges ? Cinq pêches sont  $\frac{1}{5}$  de combien de pêches ? Deux sont  $\frac{1}{2}$  de quel nombre ? Etc., etc.

Marie a 32 pommes et Joséphine a  $\frac{3}{8}$  de ce nombre ; combien Joséphine a-t-elle ?  
 Rép.  $\frac{1}{8}$  de 32=4 ; donc  $\frac{3}{8}$ =3×4=12.

Edouard a 24 oranges et Jacques a  $\frac{5}{8}$  de ce nombre ; combien Jacques a-t-il ?

Jean a 16 pêches et Louis a  $\frac{7}{8}$  de ce nombre ; combien Jean a-t-il ? 14.

Pierre a 12 pommes et ce nombre est égal au  $\frac{3}{8}$  du nombre de pommes de Paul ; combien Paul a-t-il de pommes ?

*Solution :*

$$\frac{3}{8}=12 \quad | \quad \frac{1}{8}=4 \quad | \quad \frac{1}{8}=4$$

$$\frac{3}{8}=8 \times 4=32$$

*Autre solution :*

$$\frac{3}{8}=12$$

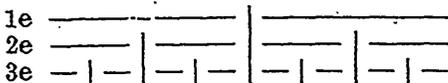
$$\frac{1}{8}=1^2=4$$

$$\frac{3}{8}=1^2 \times 3=32. \text{—Rép.}$$

14 sont les  $\frac{7}{8}$  de quel nombre ? 16. 15 sont les  $\frac{5}{8}$  de quel nombre ? 24. 18 sont les  $\frac{3}{8}$  de quel nombre ? 48. 12 sont les  $\frac{3}{8}$  de quel nombre ? 16. 24 sont les  $\frac{3}{8}$  de quel nombre ? 64. Si les  $\frac{5}{8}$  d'un gallon de lait coûtent 15 cts, combien coûtera un gallon ?  
 Solution :  $\frac{5}{8}=15$  ;  $\frac{1}{8}=1^2=3$  cts ;  $\frac{3}{8}=3 \times 8=24$  cts.—Rép.

Si les  $\frac{7}{8}$  d'une livre de café coûtent 35 cts, combien coûtera une livre ? 40 cts. Etc., etc.

Tirez sur vos ardoises trois lignes d'égale longueur ; divisez la 1ère en deux parties égales, la 2e en quatre parties égales et la 3e en huit parties égales.



La 1ère ligne est divisée en combien de parties égales ? Quel nom donne-t-on à chacune de ces parties ?

La 2e ligne est divisée en combien de parties égales ? Quel nom donne-t-on à chacune de ces parties ?

La 3e ligne est divisée en combien de

parties égales ? Quel nom donne-t-on à chacune de ces parties ?

En combien de demi peut-on diviser un objet quelconque ? 2. En combien de quarts peut-on diviser un objet quelconque ? 4. En combien de huitièmes peut-on diviser un objet quelconque ? 8.

Dans la moitié d'une ligne combien y a-t-il de quarts ? Dans la moitié d'une ligne combien y a-t-il de huitièmes ? Dans le quart d'une ligne combien y a-t-il de huitièmes ?

Quelle est la moitié de 32 ? 16.

Quels sont les  $\frac{2}{4}$  de 32 ? 16.

Quels sont les  $\frac{3}{8}$  de 32 ? 16.

PERCENTAGE

1° Un homme achète une ferme de 24 acres à \$84 l'acre ; combien doivent valoir les récoltés de cette terre pour que l'intérêt du placement soit 10% ?

*Solution :*

$$24 \times \$84 = \$2016 \text{ valeur de la ferme.}$$

Chaque piastre doit rapporter 10 cts, les récoltes doivent se vendre pour 2016 fois 10 cts ou  $2016 \times .10 = \$201.60$ .—Rép.

2° Dans une école de 200 élèves il y a 40 élèves absents, combien pour cent des élèves sont présents ?

*Solution :*

200 inscrits	160 présents
100 "	?
$\frac{160}{200} \times 100 = 80\%.$ —Rép.	

ALGÈBRE

INTRODUCTION

(Tous droits réservés)

Ces exercices sont gradués de manière à servir de trait d'union entre l'arithmétique et l'algèbre.

*Solution des problèmes donnés dans le numéro du 15 avril :*

1° Soit  $x$  l'âge de Pierre ; alors  $5x + 6 = 76$ .

Soustrayant 6 de chaque membre on a :

$$5x + 6 - 6 = 76 - 6$$

$$5x = 70$$

$$x = \frac{70}{5} = 14. \text{---Rép.}$$

2° Soit  $x$  le nombre ;

$$\text{alors } \frac{5}{8}x + 14 + \frac{1}{4}x - 4 = 140.$$

Multipliant l'équation par 12, le plus petit nombre qui contient 6 et 4 sans laisser de reste, c'est-à-dire par le plus petit multiple commun de 6 et 4, on a :

$$10x + 168 + 3x - 48 = 1680$$

Réduisant les termes semblables, on a :

$$13x + 168 - 48 = 1680$$

$$13x + 120 = 1680$$

Soustrayant 120 des deux membres :

$$13x = 1560$$

$$\text{On a } 13x = 1560$$

$$x = \frac{1560}{13} = 120. \text{---Rép.}$$

3° Soit  $x$  le nombre ; alors  $3x + 18 = 90$ .

Retranchant 18 des deux membres on a :

$$3x = 72$$

$$\text{et } x = \frac{72}{3} = 24. \text{---Rép.}$$

4° Soit  $x$  la longueur de la pièce de drap ; alors

$$\frac{2}{3}x + \frac{2}{4}x + \frac{2}{6}x + 24 \text{ vgs} = x$$

Multipliant par 12, le plus petit multiple commun de 3, 4 et 6 on a :

$$8x + 6x + 4x + 288 = 12x$$

Réduisant les termes semblables on a :

$$9x + 288 = 12x$$

Soustrayant 9x des deux membres on a :

$$288 = 3x$$

$$\text{Et } 288 = 3x$$

$$96 = x$$

5° Soit  $x$  l'âge de Marie ;

$$\text{alors } x + \frac{3}{4}x + 9 = 30$$

Multipliant par 4 on a :  $4x + 3x + 36 = 120$

Réduisant les termes semblables  $7x + 36 = 120$

Soustrayant 36 des deux membres on a :  $7x = 84$

Et  $x = \frac{84}{7} = 12. \text{---Rép.}$

6° Soit  $x$  la part de la 3e

$$x + \$15 \text{ la part de la 2e}$$

$$x + \$15 - \$7.50 = x + \$7.50 \text{ la part de la 1ère}$$

Alors  $x + x + \$15 + x + \$7.50 = 150$

Réduisant on a  $3x + \$22.50 = 150$

Soustrayant \$22.50 des deux membres on a :  $3x = 127.50$

Et  $x = \frac{127.50}{3} = \$42.50 \text{ par de la 3e personne}$

$$x + \$15 = \$42.50 + \$15 = \$57.50 \text{ " 2e "}$$

$$x + 7.50 = \$42.50 + \$7.50 = \$50 \text{ " 1e "}$$

7° Soit  $x$  mon argent ;

Alors  $\frac{1}{3}x - \$2000 = \$5000$

Multipliant par 3 on a  $14x - 6000 = 15000$

En ajoutant 6000 aux deux membres on a  $14x - 6000 + 6000 = 15000 + 6000$

$$14x = 15000 + 6000 = 21000$$

On voit que la quantité -6000 qu'il y avait dans le membre à gauche est devenu +6000 dans le membre à droite de cela on déduit la règle : *Pour faire passer un terme quelconque d'un membre d'une équation dans un autre, il suffit de le supprimer dans le membre où il se trouve et de l'écrire dans l'autre avec un signe contraire.*

Si  $14x = 21000$

$$x = \frac{21000}{14} = \$1500. \text{---Rép.}$$

J. AHERN.

LANGUE ANGLAISE

LEÇONS D'ANGLAIS D'APRÈS LA MÉTHODE NATURELLE PAR J. AHERN

(Tous droits réservés.)

FORTY-SECOND LESSON.

COLLAR, NECK-TIE, SHIRT, COAT (JACKET), VEST, TROUSERS, SUSPENDERS, STOCKINGS, SHOES, BOOTS

Dans une école de garçons cette leçon sera donnée telle qu'indiquée ci-dessous.

Si l'école est sous la direction d'un maître :

1. Il montrera

- son col,
- sa cravate,
- sa chemise,
- son habit,
- sa veste,
- ses bretelles,
- son pantalon,
- ses bas,
- selon } ses souliers,
- le } ses bottes,
- cas } ses bottines,

et dira au même instant :

- This is my collar.
- This is my neck-tie.
- This is my shirt.
- This is my coat.
- This is my vest.
- These are my suspenders.
- These are my trousers.
- These are my stockings.
- These are my shoes.
- These are my boots.
- These are my boots.

*Si l'école est dirigée par une institutrice :*

*Elle appellera un élève, disons E. Martin, et dira en montrant*

son col,  
sa cravate, etc.,

This is E. Martin's collar.  
This is E. Martin's neck-tie, etc.

*L'institutrice peut, si elle préfère, se servir d'une poupée, habillée en garçon,*

1. Elle montrera

la poupée,  
le col de la poupée,  
la cravate de la poupée,  
la chemise de la poupée,  
etc.,

et dira au même instant :

This is a doll.  
This is the doll's collar.  
This is the doll's neck-tie.  
This is the doll's shirt.  
etc.

2. L'instituteur ou l'institutrice dira à la classe :

Show me your collar.  
Show me your neck-tie.  
Show me your shirt.  
Show me your coat.  
Show me your vest.

Show me your suspenders.  
Show me your trousers.  
Show me your stockings.  
Show me your shoes.  
Show me your boots.

3. L'instituteur ou l'institutrice montrera le col, la cravate, la chemise, etc., de chaque élève successivement et lui dira : What is this? L'élève répondra : It is my collar. What is this? L'élève répondra : It is my neck-tie. What is this? L'élève répondra : It is my shirt. Etc., etc., etc.

4. L'instituteur montrera son propre col, sa cravate, sa chemise, etc., à chaque élève successivement et lui dira : What is this? L'élève répondra : It is your collar. It is your neck-tie; It is your shirt, etc., etc.

Une institutrice fera poser les questions par son élève le plus avancé.

5. L'instituteur ou l'institutrice montrera le col, la cravate, etc., etc., d'un élève, disons de E. Martin, et demandera au voisin : What is this? R. It is E. Martin's collar, etc., etc.

7. L'instituteur montrera son col et en même temps le col d'un élève, sa cravate et en même temps la cravate d'un élève, sa chemise et en même temps la chemise d'un élève, etc., etc., et il dira à l'élève : What are these? L'élève répondra : They are our collars; they are our neck-ties; they are our shirts, etc., etc.

Si l'institutrice dans une école de filles juge à propos de donner cette leçon elle se servira d'une poupée habillée en garçon.

1. Elle devra dire : Show me the doll's collar; show me the doll's neck-tie; show me the doll's shirt, etc.

2. Elle montrera le col, la cravate, etc., de la poupée et dira à chaque élève successivement : What is this? L'élève répondra : It is the doll's collar; it is the doll's neck-tie; it is the doll's shirt, etc.

## PREMIERS PRINCIPES DE TENUE DE LIVRES

(Droits réservés)

13. Ex.—1. Nous avons en commençant 100 minots Blé, à 76 cts.—2. Acheté de Geo. Thomas, à crédit, 200 barils Fleur, à \$5.—3. Acheté de D. Nolin, à crédit, 700 minots Blé, à 80 cts.—4. Vendu à W. Bernard, à crédit, 100 barils Fleur, à \$5.25.—5. Vendu au comptant, 600 minots Blé, à 90 cts.—6. Vendu au comptant, 75 barils Fleur, à \$5.15.—7. Vendu au comptant, 50 minots Blé, à 90 cts.—8. Vendu à Geo. Faber, à crédit, 125 minots Blé, à 90 cts.—9. Vendu à R. Jacques, à crédit, 10 barils Fleur, à \$5.25.—10. Mdse non vendue : 15 barils Fleur, à \$5; 25 minots Blé, à 85 cts.

1. Combien les Mdses ont-elles coûté? 2. Combien les Mdses vendues ont-elles rapporté? 3. Quelle est la valeur des Mdses non vendues? 4. Combien les Mdses ont-elles rapporté en tout? 5. Quel est le gain ou la perte sur les Mdses?

### COMPTE DE FRAIS GÉNÉRAUX

Le compte de Frais Généraux est destiné à nous faire connaître les dépenses courantes de notre commerce et les frais qu'il nous occasionne.

Dr

Frais Généraux

Cr

## Dépenses encourues

Débitez le compte de Frais Généraux des dépenses pour chauffage, éclairage, papier, plumes, encre, timbres-postes, transport, salaires des employés, loyer, taxes, assurances, etc.

Si vous n'ouvrez pas de compte de Frais Généraux, débitez le compte de Mdses des susdites dépenses.

(Toutes les dépenses forment partie de ce que coûtent les Mdses.)

Le total du débit de Frais Généraux est une **perte**.

Créditez le compte de Frais Généraux du prix de vente de tout objet dont le prix d'achat a été porté au débit de ce compte.

J. AHERN.

## Variétés

Voici le sommaire de la dernière livraison du *Naturaliste canadien* :

L'abbé Provancher (Suite).—Les Dëshérités : L'araignée (H. Tielemans).—Une espèce nouvelle d'araignée (Provancher).—Traitement de la phthisie par le gaiacol.—Encore le crapaud comestible. — Extraits de la correspondance. — Le microscope "Excelsior". — La presse et le *Naturaliste*.—Bibliographie. — Photographie. — Augmenterons-nous le nombre de pages du *Nat.*?—SUPPL. — Traité de Zoologie (*Suite*).

L'*Évangéline* de Weymouth, N.-E., résumé ce que nous avons écrit dans la *Revue nationale* sur "Nos Ecoles primaires" et ajoute :

"Après cette analyse de l'article de M. Magnan, dont le principe général s'applique si bien aux écoles acadiennes, voyons ce que pensent de cet état de choses, chez nous, les hommes de l'enseignement. "C'est seulement dans la plus basse classe des instituteurs et institutrices que nous trouvons cette tendance à accepter de plus modestes salaires qu'autrefois.

De tels instructeurs, tout en ne recevant probablement que ce qu'ils méritent, en faisant appel à de fausses idées d'économie près de commissaires d'écoles malhonnêtes ou ignorants, peuvent avoir été cause du renvoi de la profession d'un bon instituteur, que chacun serait content de payer le double parce qu'il le mérite, s'il avait été accepté."

Maintenant un tableau à opposer à Québec. En 1894, la moyenne des honoraires pour les instituteurs de la classe B., était \$521, institutrices \$319; instituteurs, classe C, \$275, institutrices \$227; instituteurs classe D, \$180, institutrices \$156.

Prenez et goûtez."

## Ouvrages reçus

L'APÔTRE DU SAGUENAY (Mgr Racine) par l'abbé Victor-A. Huard, A. M., rédacteur du *Naturaliste canadien*.—Troisième édition. Imprimerie de Léger Brousseau, Québec.

Très joli volume de 150 pages dont la lecture est des plus intéressante.

ARRÊTÉS EN CONSEIL (1895), ayant force de loi dans la province de Québec.—C'est le chapitre 58 des statuts de Québec.

Nous remercions qui de droit pour l'envoi de ces ouvrages. (1)

## Avis aux candidats au brevet d'enseignement

Les *Réponses aux questions* et la *Solution des problèmes* qui ont été posés par le *Bureau des examinateurs de Québec* aux réunions de novembre 1894 et mars 1895 viennent d'être publiées en brochures séparées. S'adresser à Wilfrid Bussière, École normale Laval, Québec. Prix : dix centins l'unité.

(1) Nous publierons un compte rendu détaillé de tous les ouvrages dont une copie sera adressée à chacun des deux rédacteurs de *L'Enseignement primaire*.

# PIANOS ! PIANOS !

Le plus grand assortiment à Québec de **Pianos** provenant des manufactures Américaines et Canadiennes les plus en renom

## HARMONIUMS-ORGUES-

pour églises et chapelles à un ou deux claviers, avec ou sans pédale; HARMONIUMS de salon de cinq à six octaves. Instruments de cuivre pour fanfares de Thibouville-Lamy, Paris, France. Instruments de musique de tous genres.

 Accord et réparation de pianos, orgues d'églises, etc., etc., etc.

## BERNARD, FILS & CIE,

EDITEURS DE MUSIQUE

Porte voisine de M. Cyr. Duquot, horloger.

5, RUE ST-JEAN.

MAISON FONDÉE  
EN 1865.

**G. - A. LAFRANCE**

MAISON FONDÉE  
EN 1865.

—• RELIEUR •—

A notre établissement nous exécutons toutes sortes d'ouvrages concernant la RELIURE, le RÉGLAGE et la FABRICATION DE LIVRES BLANCS, et cartes montées sur toile et vernis. Nous nous occupons spécialement de la reliure à *tranche dorée* et de celle à *tranche rouge sous or*.

Les livres destinés aux *bibliothèques paroissiales* sont reliés à des conditions spéciales.

## G. - A. LAFRANCE, Relieur,

Téléphone 305.

109, COTE LAMONTAGNE, QUEBEC.

## P. GAUVREAU LIBRAIRE

122 — PIED DE LA COTE LAMONTAGNE — 122  
BASSE-VILLE, QUEBEC.

*Grand assortiment de Cartes Géographiques.—Livres de prix.—Livres classiques, etc., etc., etc.*

**Rôle de cotisation—Rôle d'évaluation—Rôle de perception—Livre de Caisse pour municipalité.**